

Extrait du courriel du 25 04 26

Bonjour à tous,

En raison de la hausse actuelle des carburants, qui représentent , selon le type de véhicule et de carburant , 25 à 33% du coût kilométrique , nous vous informons que le comité directeur du club a décidé ce jeudi 23 avril , de réévaluer le tarif des frais de covoiturage, avec application immédiate.

Le tarif est porté de 0,36€ à **0,40€ par km et par voiture** .

Par personne, cela revient - hors péage - à:

- 0,08 €/km pour 5 covoitureurs
- ou 0,10 €/km en deçà, qui constitue le plafond exigible